

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2024

Convocation du 13/12/2024

Publication le 23/12/2024

Conseillers en exercice : 43

Présents : 33

Quorum : 22

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Vingt Décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 17_201224

OBJET : FINANCES,
BUDGET, ECONOMIE,
EMPLOI

Approbation de la clôture
2024 d'Autorisations de
Programme.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy COETTO, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur William MIROUX, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI

formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Yoann LEANDRE (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Irène DUPLAN (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Monique MOISE-HIRMANN (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Léo MOURNAUD), Monsieur Franck-Clément CHAMLA (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Michèle BOUGEAREL (donne pouvoir à Madame Joëlle MELIN), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_17-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the top and 'COMMUNE D'AUBAGNE' at the bottom.

Délibération n°17_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Madame Danielle MENET rapporte :

Par délibération du 30 Mars 2016, le Conseil Municipal a approuvé la gestion en Autorisations de Programme (A.P.) et Crédits de Paiement (C.P.) d'une partie des projets d'investissements de la Ville d'Aubagne. Ainsi, 14 A.P. ont été créées, millésimées 2016.

Dans sa séance du 13 Décembre 2016, 2 A.P. supplémentaires, millésimées 2017 sont venues se rajouter.

Avec la délibération du 13 Décembre 2017 qui crée une nouvelle A.P. sur l'exercice 2018, ce sont 17 AP qu'il convient par la présente délibération de clôturer, pour un montant total de réalisations de 38.954.054,79 euros dont le détail figure dans l'annexe jointe.

En effet, en application de l'article L5217-10-7 du C.G.C.T., les A.P. demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation/clôture.

Les opérations budgétaires et comptables qui concernent ces A.P. étant soldées (opérations terminées), il est proposé de les clôturer dans cette séance budgétaire, conformément à l'article R2311-9 du C.G.C.T.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 11-300316 du 30 Mars 2016,

VU la délibération n° 4-131216 du 13 Décembre 2016,

VU la délibération n° 9-131217 du 13 Décembre 2017,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} : de CLÔTURER l'A.P. « PR001_2016 Aménagement centre-ville » arrêtée à son montant réalisé de 6.719.901,78 euros (six million sept cent dix-neuf mille neuf cent un euros soixante-dix-huit centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 165.502,22 euros (cent soixante-cinq mille cinq cent deux euros vingt-deux centimes) comme indiqué ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR001_2016	Aménagement centre-ville	6 885 404,00 €	6 719 901,78 €	165 502,22 €

ARTICLE 2 : de CLÔTURER l'A.P. « PR002_2016 Aménagement des quartiers » arrêtée à son montant réalisé de 2.212.900,26 euros (deux million deux cent douze mille neuf cent euros vingt-six centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 5.760,00 euros (cinq mille sept cent soixante euros) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_17-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024



Délibération n°17_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR002_2016	Aménagement des quartiers	2 218 660,26 €	2 212 900,26 €	5 760,00 €

ARTICLE 3 : de CLÔTURER l'A.P. « PR003_2016 Création pôle éducatif » arrêtée à son montant réalisé de 200.677,60 euros (deux cent mille six cent soixante-dix-sept euros soixante centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 0,00 euros (zéro euro) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR003_2016	Création pôle éducatif	200 677,60 €	200 677,60 €	0,00 €

ARTICLE 4 : de CLÔTURER l'A.P. « PR004_2016 Équipements sportifs » arrêtée à son montant réalisé de 3.416.306,43 euros (trois million quatre cent seize mille trois cent six euros quarante-trois centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 474,01 euros (quatre cent soixante-quatorze euros un centime) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR004_2016	Équipements sportifs	3 416 780,44 €	3 416 306,43 €	474,01 €

ARTICLE 5 : de CLÔTURER l'A.P. « PR005_2016 Modernisation pôle université » arrêtée à son montant réalisé de 3.288.180,98 euros (trois million deux cent quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingt euros quatre-vingt-dix-huit centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 3.868,03 euros (trois mille huit cent soixante-huit euros trois centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR005_2016	Modernisation pôle université	3 292 049,01 €	3 288 180,98 €	3 868,03 €

ARTICLE 6 : de CLÔTURER l'A.P. « PR006_2016 Réhabilitation du patrimoine » arrêtée à son montant réalisé de 3.432.567,00 euros (trois million quatre cent trente-deux mille cinq cent soixante-sept euros) et permettant d'annuler un reliquat de 3.748,84 euros (trois mille sept cent quarante-huit euros quatre-vingt-quatre centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR006_2016	Réhabilitation du patrimoine	3 436 315,84 €	3 432 567,00 €	3 748,84 €

ARTICLE 7 : de CLÔTURER l'A.P. « PR007_2016 Plan rénovation école » arrêtée à son montant réalisé de 2.544.827,60 euros (deux million cinq cent quarante-quatre mille huit cent vingt-sept euros soixante centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 810,00 euros (huit cent dix euros) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR007_2016	Plan rénovation école	2 545 637,60 €	2 544 827,60€	810,00 €

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_17-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024



Délibération n°17_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

ARTICLE 8 : de CLÔTURER l'AP « PR008_2016 Réalisation plan ville numérique » arrêtée à son montant réalisé de 297.029,82 euros (deux cent quatre-vingt-dix-sept mille vingt-neuf euros quatre-vingt-deux centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 0,02 euros (deux centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR008_2016	Réalisation plan ville numérique	297 029,84 €	297 029,82 €	0,02 €

ARTICLE 9 : de CLÔTURER l'A.P. « PR009_2016 Réhabilitation centre ancien » arrêtée à son montant réalisé de 608.713,00 euros (six cent huit mille sept cent treize euros) et permettant d'annuler un reliquat de 0,00 euros (zéro euro) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR009_2016	Réhabilitation centre ancien	608 713,00 €	608 713,00 €	0,00 €

ARTICLE 10 : de CLÔTURER l'AP « PR010_2016 Requalification urbaine » arrêtée à son montant réalisé de 2.582.213,33 euros (deux million cinq cent quatre-vingt-deux mille deux cent treize euros trente-trois centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 12,07 euros (douze euros sept centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR010_2016	Requalification urbaine	2 582 225,40 €	2 582 213,33 €	12,07 €

ARTICLE 11 : de CLÔTURER l'A.P. « PR011_2016 Vidéo protection » arrêtée à son montant réalisé de 1.802.189,67 euros (un million huit cent deux mille cent quatre-vingt-neuf euros soixante-sept centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 0,00 euros (zéro euro) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR011_2016	Vidéo protection	1 802 189,67 €	1 802 189,67 €	0,00 €

ARTICLE 12 : de CLÔTURER l'A.P. « PR012_2016 Travaux de proximité » arrêtée à son montant réalisé de 3.286.593,12 euros (trois million deux cent quatre-vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-treize euros douze centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 9.669,69 euros (neuf mille six cent soixante-neuf euros soixante-neuf centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR012_2016	Travaux de proximité	3 296 262,81 €	3 286 593,12 €	9 669,69 €

ARTICLE 13 : de CLÔTURER l'A.P. « PR013_2016 Travaux récurrents et matériels techniques acquisition » arrêtée à son montant réalisé de 3.539.475,44 euros (trois million cinq cent trente-neuf mille quatre cent soixante-quinze euros quarante-quatre centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 2.669,43 euros (deux mille six cent soixante-neuf euros quarante-trois centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_17-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024



Délibération n°17_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR013_2016	Travaux récurrents et matériels techniques acquisition	3 542 144,87 €	3 539 475,44 €	2 669,43 €

ARTICLE 14 : de CLÔTURER l'A.P. « PR014_2016 Matériels services et informatique » arrêtée à son montant réalisé de 3.554.488,14 euros (trois million cinq cent cinquante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-huit euros quatorze centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 0,00 euros (zéro euro) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR014_2016	Matériels services et informatique	3 554 488,14 €	3 554 488,14 €	0,00 €

ARTICLE 15 : de CLÔTURER l'A.P. « PR001_2017 Aménagement cimetières » arrêtée à son montant réalisé de 467.972,54 euros (quatre cent soixante-sept mille neuf cent soixante-douze euros cinquante-quatre centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 4,75 euros (quatre euros soixante-quinze centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR001_017	Aménagement cimetières	467 977,29 €	467 972,54 €	4,75 €

ARTICLE 16 : de CLÔTURER l'A.P. « PR002_2017 Restauration patrimoine » arrêtée à son montant réalisé de 323.644,02 euros (trois cent vingt-trois mille six cent quarante-quatre euros deux centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 0,00 euros (zéro euro) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR002_2017	Restauration patrimoine	323 644,02 €	323 644,02 €	0,00 €

ARTICLE 17 : de CLÔTURER l'A.P. « PR001_2018 Travaux de grosses réparations parcs jardins ronds-points cimetières » arrêtée à son montant réalisé de 673.433,45 euros (six cent soixante-treize mille quatre cent trente-trois euros quarante-cinq centimes) et permettant d'annuler un reliquat de 98,90 euros (quatre-vingt-dix-huit euros quatre-vingt-dix centimes) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Numéro de l'AP	Libellé	Montant voté	Somme des CP réalisés	Solde
PR001_2018	Travaux de grosses réparations parcs jardins ronds-points cimetières	673 532,35 €	673 433,45 €	98,90 €

ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS

ABSTENTIONS : 2

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_17-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024



Délibération n°17_201224 du Conseil Municipal du vendredi 20 décembre 2024 (suite)

Madame Joëlle MELIN, Madame Michèle BOUGEAREL

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20241220-201224_17-DE
Reçu le 23/12/2024
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
23/12/2024

